

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs en présentiel qualifiés et testeurs certifiés CACES®, par Bureau Veritas Certification
Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation formative sera effectuée tout au long de la formation sur l'évaluation des connaissances théoriques via un questionnaire et la réalisation d'exercices pratiques sur le matériel, encadré par un formateur qui en appréciera les résultats.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® théoriques sur 100 points et un test pratique réalisé par le testeur selon la recommandation R.482 de la CNAM

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

Modalités d'Accessibilité

oui (sous réserve d'une étude de dossier)

Effectif

De 1 à 6 Personnes